

[Doriane Agassis](#)



Doriane AGASSIS

Doctorante

Université Paris Nanterre

Adresse professionnelle

ArScAn – Archéologie de la Gaule et du Monde Antique (GAMA),
UMR 7041

Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie

21 allée de l'Université

F-92023 Nanterre Cedex

Tél : +33 (0)X XX XX XX XX

Contact:

do.agassis@gmail.com

[Orcid : https://orcid.org/0000-0003-3702-4156](https://orcid.org/0000-0003-3702-4156)

Fonctions

Domaines de recherche

- Domaines géographiques :
 - France : Alpes Maritimes, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Savoie, Haute-Savoie
 - Suisse : Canton de Valais, Chablais vaudois
 - Italie : Ligurie, Piémont, Val d'Aoste, Lombardie
- Domaines thématiques :
 - Analyse spatiale
 - modélisation
 - archéologie urbaine

Cursus Universitaire

2011-2014 : Licence Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie

2014-2016 : Master Histoire et Archéologie des Mondes Anciens et Médiévaux

Mémoire universitaire : Système des villes des Alpes Maritimes de l'époque romaine, de la fin de l'Âge de fer aux II^{ème}-III^{ème} siècles ap. J.-C.

Sujet de thèse

Réseaux et systèmes de villes des provinces alpines, de la fin de l'Âge du Fer à la fin de l'Antiquité.

Directeur : Ricardo González-Villaescusa

Tutrice : Marie-Jeanne Ouriachi

Début de thèse : 22-11-2016

Zone d'étude : France : Alpes Maritimes, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Savoie, Haute-Savoie / Suisse : Canton de Valais, Chablais vaudois / Italie : Ligurie, Piémont, Val d'Aoste, Lombardie.

Objectifs et démarche :

Carrefour majeur depuis la protohistoire, les Alpes s'inscrivent au cœur d'une dynamique d'échanges et d'interactions entre les nombreuses villes qui occupent cet espace. Cette thèse s'inscrit dans la continuité d'un travail commencé dans le cadre du mémoire de Master « Système de villes des Alpes Maritimes de l'époque romaine, de la fin de l'Âge du Fer aux II^e-III^e siècles ap. J.-C. ». A la suite des résultats obtenus, il est apparu qu'il fallait appréhender le réseau des villes des Alpes Maritimes dans ses interactions avec celui des trois autres provinces alpines (Alpes Cottiennes, Graies et Pennines), dont les destins sont liés, mais également avec les villes italiennes que l'on trouve en bordure de la frontière, du côté de l'Italie romaine : Ligurie, Piémont, Val d'Aoste, Lombardie.

Il s'agit de mettre en évidence les éventuelles relations entre les agglomérations au sein d'un territoire provincial mais également entre agglomérations appartenant à des entités administratives différentes. L'enjeu est de saisir le poids du découpage provincial (dans sa dimension administrative) sur la structuration du réseau d'agglomérations mais aussi la manière dont les agglomérations, par leurs interactions, contribuent à redéfinir les territoires par le jeu des relations qu'elles tissent entre elles (dimension « espace vécu »). Les reconfigurations des limites provinciales constitueront des moments clés pour cerner l'impact de ces décisions politiques sur les dynamiques urbaines.

En nous fondant sur une connaissance solide du peuplement pré-romain et un approfondissement des recherches initiées sur les Alpes Maritimes, il convient de procéder à l'étude des réseaux de villes des trois autres provinces alpines et des régions italiennes.

La première étape consiste à identifier les agglomérations, principales et secondaires pour chaque zone, et à effectuer un travail documentaire pour réaliser une description de chaque

agglomération en fonction de critères retenus pour leur capacité à définir le niveau hiérarchique d'une agglomération. S'en suit une phase de classement de ces agglomérations en utilisant un logiciel permettant de réaliser une analyse factorielle des correspondances (AFC) qui détermine le poids hiérarchique de ces établissements et un classement automatique (classification ascendante hiérarchique). Les résultats de cette classification servent alors à élaborer une modélisation des réseaux d'agglomérations, en mettant en œuvre un modèle gravitaire mettant en relation le poids hiérarchique des agglomérations et la distance qui les sépare. Pour réaliser cette modélisation, nous utilisons les potentialités d'un système d'information géographique (SIG) capable de prendre en compte des distances-coûts (temps de déplacement prenant en compte la pente). La prise en compte des données épigraphiques, lorsqu'elles mentionnent des magistrats ayant exercé dans différentes cités, voire province, permettent de compléter la mise en réseau des agglomérations. La cartographie des réseaux de villes à différentes dates, compte tenu des reconfigurations provinciales, permet de dégager des évolutions et de mesurer la part de l'intervention politique dans la dynamique des réseaux et au contraire ce qui relève de l'auto-organisation (capacité du système à perdurer, malgré ce type d'intervention).

(d'après : [page cepam](#))